

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc



Déclaration de Maladie

N° W19-475686

ND- 37356

- ☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9785

Société :

☐ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre

Nom & Prénom :

Sillane Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

LOT ENOUR Rue 11 n°10 Hay Hassani

Tél :

0661 915342

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère contagieux, le déclarant doit communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Dr. Hind BENCHEIKH
Médecine Générale : Echographie, Nutrition, ECG
Agrément: Visite Médicale / Permis de Conduire
N° 19 RDC Sidi Khadir
Casablanca
Tél: 05 22 31 59 02

Dr. Hind BENCHEIKH
Médecine Générale : Echographie, Nutrition, ECG
Agrément: Visite Médicale / Permis de Conduire
N° 19 RDC Sidi Khadir
Casablanca
Tél: 05 22 31 59 02

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du médecin attestant le Paiement des honoraires
14/04 2016	C		150 Dh	

Dr. HIND BENCHEN
Médecine Générale - Epargne - Moudon
Agrément: Visite Médicale / Permis de
Aggrégat - Mour Elou 16 N° 19 MC Slati
ESHAY Haseani - Casablanca
Tél: 05 22 91 5982

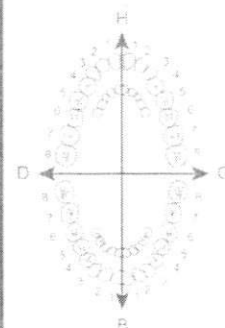
[illegible]

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Centre de Radiologie El Ouf BP 400 El Ouf - Alger N° 2 05.22.93.04.93 Fax 05.22.93.56.22	12-10-80	6000	500,00

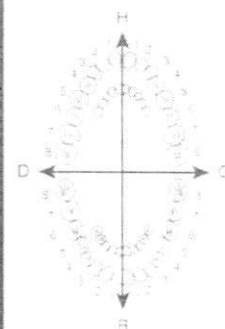
Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Quinze Mars, Aue 50 N° 2
Circulaire - 20220
Tél 05.22.93.04.93 - Fax 05.22.93.56.27

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant detaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H ₂	
25503410	21433552	
00000000	00000000	
D		C
00000000	00000000	
25503411	21433553	
	B	

[Création, remonte, adjonction]

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVISDATE OF
EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR Hind BENCHEIKH

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Médecine Générale

Échographie, E.C.G., Nutrition

Médecin Agréée par le Ministère de la Santé

Visite Médicale de Permis de Conduire



الدكتورة هند بن الشيخ

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

الطب العام

الفحص بالصدى، تخطيط القلب، التغذية

طبيبة معتمدة من طرف وزارة الصحة

الفحص الطبي لرخصة السياقة

Casablanca, le : 16/06/2022 في: الدار البيضاء،

SILLAR ou MASMA

PPV: 116DH00
PER: 11-22
LOT: I 2565

SAPHIR 1g

1822/1/10/18

Nurodol cp 400mg

1 cp 2 3/

Mora cp

1 cp/

200mg 30mg

PPV :
LOT :
PER : 30,00

LOT : M0346
PER : 04/2022
PPV : 29,00H

LOT : 262
PER : NOV 2021
PPV : 42 DH 00

DOCTEUR Hind BENCHEIKH

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

Médecine Générale

Échographie, E.C.G., Nutrition

Médecin Agréée par le Ministère de la Santé

Visite Médicale de Permis de Conduire



الدكتورة هند بن الشيخ

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

الطب العام

الفحص بالصدى، تخطيط القلب، التغذية

طبيبة معتمدة من طرف وزارة الصحة

الفحص الطبي لرخصة السياقة

Casablanca, le : 16 / 06 / 2024 في: الدار البيضاء،

SQLAR ou MAMA

donlem couple de p

2 m

⇒ Echographie couple

Centre de Radiologie El Oufi
Bd. Nour 16 - RDC - Sidi Al Khadir
Casablanca

Dr. Hind BENCHEIKH
Médecine Générale : Echographie, Nutrition, ECC
Agrément: Visite Médicale / Permis de Conduire
Lot. Nour Rue 16 - RDC Sidi Khadir
Hay Hassani - Casablanca
Tél: 05 22 91 59 02

CENTRE DE RADIOLOGIE EL OULFA

Docteur Fatiha LASRI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II.

Ex médecin attaché des Hôpitaux de Londres & Amsterdam.

Docteur Bouchaib ELMDARI

Médecin Radiologue

Diplôme National de Spécialité.

Diplôme Inter-Universitaire spcialisé-Nancy II

Ex médecin attaché au CHU Ibn Rochd

Casablanca, le 17/06/2020

FACTURE N°04139/2020

NOM & PRENOM: SILLARE OUMAIMA

EXAMEN	MONTANT
ECHOGRAPHIE CERVICALE	500 DH
TOTAL	500 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :CINQ CENTS DH TTC

Centre de Radiologie El Oulfa
Bd. Oum Rabi - Rue 50 N° 2
Casablanca - 20220
Tél: 0522 93 04 93 - Fax 0522 93 56 39

Bd. Oued Oum Rabii – Rue 50, N°2- Oulfa – 20220 Casablanca
Tél. : 0522 93 04 93 / 05 22 93 05 93 / 05 22 93 32 99 – Fax 0522 93 563
Capital: 100 000, 00
Dhs - RC: SCP – TP: 37989156 – IF: 4049398 – ICE: 001581917000057
E-mail: radiologie-oulfa@.com